

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Stephan PEY

Objet : Compte Administratif 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRAS, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 avril 2024

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRAS
- Stephan PEY, Vice-président de TERRA OSTRAS
- Sandra PEIGNON – conseillère municipale déléguée au tourisme
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au maire en charge des ports
- Corinne GAUTIEZ, conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal
- Grégory DEBORD, Filière nautique
- Cyrille CARRERE, commerçant
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant

Absents excusés :

- Corine CAZADE – donne procuration à Corinne GAUTIEZ
- Olivier PAINCHAULT – donne procuration à Stephan PEY
- Kevin LANGLADE – donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Patrice ZUBIETA – donne procuration à Arnaud QUENOUILLE
- Michel CARRARA

Le compte administratif 2023, établi par le Président de TERRA OSTRAS, est conforme aux écritures du compte de gestion de Madame la Cheffe du service comptable du SGC de Belin-Beliet, comptable assignataire de TERRA OSTRAS.

Ainsi, après avoir procédé à l'examen des écritures du document comptable qui vous est présenté, je demande aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir adopter le compte administratif 2023 de TERRA OSTRAS.

Le Président ne participe pas au vote.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRAS

